



**FONDATION  
SIGNATURE**  
INSTITUT DE FRANCE



## PRIX DE L'ART DU JARDIN 2022

### FONDATION SIGNATURE - INSTITUT DE FRANCE, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Pour la troisième année consécutive, la Fondation Signature de l'Institut de France remettra le Prix de l'Art du Jardin récompensant un jardin labellisé « Jardin Remarquable ».

S'inscrivant dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne et relayant les actions du ministère de la Culture, le Prix est ouvert pour la première fois aux jardins labellisés Remarquables de Belgique.

L'audience des Jardins Remarquables s'accroît en France et en Europe. Différents pays sollicitent le ministère de la Culture, propriétaire de la marque, afin d'en faire bénéficier les plus beaux de leurs parcs et jardins. C'est chose faite pour la Belgique sous l'égide de l'ASBL Parcs et Jardins de Wallonie qui a déjà labellisé une vingtaine de sites.

C'est donc parmi les candidatures venant de France ou de Belgique que le jury du Prix devra porter son choix.

Deux nouveaux membres viennent rejoindre l'équipe délibérante :

**Nathalie de Harlez de Deulin**, historienne, régulièrement couronnée pour ses différents ouvrages, membre de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles et de plusieurs comités scientifiques internationaux dont l'ICOMOS ou l'Institut Européen des jardins et paysages,

**Nicolas Chaudun**, écrivain dont les livres ont été primés à de nombreuses reprises, auteur et réalisateur de documentaires télévisés, commissaire scientifique d'expositions, créateur de jardins.

Les membres du jury sont : Marie-Hélène Bénétière, Nicolas Chaudun, Stéphanie de Courtois, Michel Desvignes, Nathalie de Harlez, Astrid de La Forest de l'Académie des beaux-arts, Natalia Logvinova Smalto, Alain Charles Perrot de l'Académie des beaux-arts, et Michèle Quentin.

*Correspondance :*

57, bld du Commandant Charcot  
92200 Neuilly-sur-Seine

*Siège social :*

23, quai de Conti - 75006 Paris

+33 (0)7 78 19 51 10

contact@fondation-signature.org

[fondation-signature.org](http://fondation-signature.org)

 Instagram

 LinkedIn

 Twitter

 Chaîne Youtube



**FONDATION  
SIGNATURE**  
INSTITUT DE FRANCE



La date de clôture des candidatures est fixée au 31 janvier 2022 et le Prix sera proclamé le jeudi 2 juin. Indépendamment du Prix de 5 000 euros remis au Lauréat, les 2 autres candidats finalistes recevront chacun un Prix d'Encouragement de 1 000 euros. 📧

Formulaire d'inscription à l'adresse :

<https://www.fondation-signature.org/formulaire2022-prix-art-du-jardin>

*La Fondation Signature - Institut de France est membre d'honneur de l'Association des Amis des Jardins Remarquables Européens (AAJRE), les lauréats des Prix de l'Art du Jardin en ont le statut de « membre actif ».*



*Vues du jardin de l'Abbaye de Saint-André, à Villeneuve-lès-Avignon (30), lauréat du Prix de l'Art du Jardin 2021.*

*Photos © Olivier Ricomini*

**Correspondance :**  
57, bld du Commandant Charcot  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Siège social :**  
23, quai de Conti - 75006 Paris

+33 (0)7 78 19 51 10  
[contact@fondation-signature.org](mailto:contact@fondation-signature.org)

[fondation-signature.org](http://fondation-signature.org)

 Instagram

 LinkedIn

 Twitter

 Chaîne Youtube

*Vues du jardin du Prieuré de Vaubouin à Beaumont-sur-Dême (72), créé par Thierry Juge, Prix de l'Art du Jardin 2020.*

*Photos Fondation Signature*

